



IOU/UNESCO
1 rue Miollis
F-75732 Paris Cedex 15, France
Telephone: + 33 (0) 1 45 68 39 89
Telefax: + 33 (0) 1 45 68 58 13
Web: www.jcomm.info
E-mail: a.fischer@unesco.org



7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH-1211 Genève 2, Suisse
Téléphone: + 41 (0) 22 730 82 37
Téléfax: + 41 (0) 22 730 81 28
Web: www.jcomm.info
E-mail: mmo@wmo.int

Lettre circulaire commune OMM/COI de la CMOM N° 1/2012 PARIS et GENÈVE, le 28 février 2012

Annexe: 1

Objet: Quatrième session de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM-4); désignation d'experts susceptibles de participer aux travaux de la CMOM en tant que membres d'un groupe ou d'une équipe d'experts

Suite à donner: Renvoyer par voie électronique les formulaires de candidature dûment remplis avant le **20 avril 2012**

Madame, Monsieur,

Je vous écris comme suite à notre lettre WMO-1360, datée du 21 octobre 2011, par laquelle vous avez été informé(e) de la tenue à Yeosu, République de Corée, du 23 au 31 mai 2012, de la quatrième session de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM-4).

En raison de la grande diversité des activités menées par la CMOM, il est nécessaire d'établir des groupes de travail et des équipes d'experts et de désigner des experts susceptibles d'exercer les fonctions de président pendant les sessions et les intersessions. L'efficacité générale de la Commission dépend des connaissances, de l'engagement et des compétences de ceux qui se portent volontaires et qui sont ensuite sélectionnés pour faire partie de ces équipes.

L'expérience a montré qu'il est beaucoup plus facile de désigner des experts susceptibles de faire partie des différents groupes de travail ou d'exercer des fonctions à titre individuel si l'on dispose suffisamment à l'avance de renseignements à leur sujet (qualifications et expérience professionnelle, participation à des activités dans le domaine envisagé, etc.).

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM (PR-6625)
États Membres de la COI (destinataires pour action)

cc: Coprésident de la CMOM) (pour information)
Membres de la CMOM)

Lors de sa neuvième session (Genève, 13-16 septembre 2011), le Comité de gestion de la CMOM a adopté une liste préliminaire de groupes et d'équipes d'experts, en précisant leurs tâches et les responsabilités potentielles (voir l'annexe). Cette liste sera présentée à la Commission pour examen. Il est vivement recommandé que la Commission envisage de maintenir dans leurs fonctions les personnes en place pour assurer la continuité des plans de travail mis en route pendant la brève intersession précédente et que l'accent soit mis sur des plans d'organisation de la relève pour chaque équipe ou groupe par une sélection équilibrée de membres expérimentés et de nouveaux membres en milieu de carrière, vu que les activités de la Commission s'inscrivent dans le long terme.

Pour que la Commission puisse mener à bien ces activités pendant l'intersession, il est indispensable de choisir avec soin les experts qui exerceront les fonctions envisagées. Les Membres de l'OMM et les États Membres de la COI qui désigneront des candidats devraient être conscients que cette désignation suppose la garantie que les organismes nationaux compétents apporteront à l'expert désigné toute l'aide voulue dans l'exécution de ses diverses tâches, lesquelles seront précisées lorsque les attributions auront été définies au cours de la quatrième session de la CMOM. À titre indicatif, on estime qu'un expert doit pouvoir consacrer jusqu'à deux mois par an à ses diverses tâches pendant la période quadriennale. Nous tenons à souligner que, pour assurer la bonne marche des travaux de la Commission durant l'intersession, les conditions suivantes devraient être remplies:

- a) Le candidat doit être un spécialiste du domaine pour lequel il est désigné et posséder de préférence une certaine expérience sur le plan international, ainsi qu'une bonne connaissance d'une des langues de travail de l'OMM ou de la COI;
- b) Le candidat doit être disposé à s'acquitter des tâches correspondant à ses fonctions;
- c) L'employeur du candidat doit faire en sorte que celui-ci dispose du temps nécessaire pour s'acquitter des tâches correspondant à ses fonctions;
- d) Il doit y avoir une certaine concordance entre le travail quotidien des experts et les tâches qu'ils accomplissent à titre volontaire pour la Commission.

Nous vous saurions gré de nous soumettre, en concertation avec les Services météorologiques ou hydrométéorologiques nationaux et les institutions océanographiques de votre pays, des candidatures d'experts. Pour que les informations relatives aux qualifications des candidats puissent être présentées de manière uniforme, vous êtes prié(e) de remplir, imprimer et soumettre le formulaire approuvé mis à disposition (en anglais seulement) à l'adresse Web suivante: <http://www.wmo.int/jcomm4nomination>.

Le formulaire de candidature dûment rempli et signé devrait être transmis par télécopie ou par courrier électronique à l'un des agents de liaison ci-après, dès que possible, et au plus tard le **20 avril 2012**, de sorte que les informations qu'il contient puissent être examinées par les participants à la quatrième session de la CMOM:

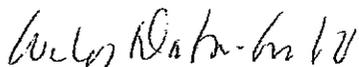
- Adresse électronique de l'OMM: mmo@wmo.int
Fax: +41 22 730 8128
- Adresse électronique de la COI: f.collins@unesco.org
Fax: +33 1 45 68 58 10

Il est entendu que les experts désignés peuvent relever d'autres services ou institutions de votre pays qui œuvrent dans des domaines correspondants. Les candidatures d'experts soumises par les représentants permanents des pays Membres et/ou par les destinataires pour action des États Membres de la COI exigent le consentement préalable du représentant permanent du pays concerné, comme le prévoit la règle 35 a) du Règlement général de l'OMM.

Vous vous souviendrez de la décision prise par le Treizième Congrès météorologique mondial concernant la nomination des deux coprésidents de la CMOM, l'un représentant les sciences océanographiques et l'autre les sciences météorologiques, principe qui a été approuvé par l'Assemblée de la COI à sa douzième session. Les deux coprésidents seront élus pendant la quatrième session de la CMOM.

Si votre pays n'envisage pas à l'heure actuelle de se faire représenter à la quatrième session de la CMOM, il importe tout particulièrement que vous donniez une suite favorable à cette invitation à désigner des experts et des candidats aux fonctions de membre d'un groupe de travail ou d'une équipe d'experts, de sorte que le choix des participants à la quatrième session de la CMOM puisse éventuellement se porter sur des experts de votre pays. Vous voudrez bien considérer que c'est la Commission qui décide en dernier ressort de la constitution et de la composition des groupes de travail et des équipes d'experts.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Watson-Wright)
Secrétaire exécutive de la COI
Sous-Directrice générale de l'UNESCO



(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général
Organisation météorologique mondiale

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

=====

CMOM N° 1/2012, ANNEXE

LISTE DES MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES ÉQUIPES D'EXPERTS POTENTIELS, AVEC LEURS FONCTIONS ET ACTIVITÉS RESPECTIVES, POUR PRÉSENTATION À LA QUATRIÈME SESSION DE LA CMOM

COMITÉ DE GESTION

Membres potentiels	Liste provisoire des activités
<p>Coprésident (météorologie)</p> <p>Coprésident (océanographie)</p> <p>Membres du Comité de gestion, pour les activités définies comme prioritaires par l'OMM et la COI</p> <p>Notes:</p> <p>1. Deux coprésidents seront élus pendant la session.</p> <p>2. Le Comité de gestion, dont les membres seront choisis parmi les candidats, comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coordonnateur pour le domaine d'activité relatif aux observations; • Le coordonnateur pour le domaine d'activité relatif à la gestion des données; • Le coordonnateur pour le domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services; • Des experts dans les domaines définis comme prioritaires par l'OMM et la COI, tels que les systèmes de gestion de la qualité et les besoins en données satellite; • Le coprésident sortant. 	<p>a) Examiner, en fixant des priorités, la planification à court et long terme du programme de travail de la Commission et donner des conseils sur sa mise en œuvre;</p> <p>b) Prendre toutes les mesures nécessaires pour que la stratégie, le programme de travail et le plan opérationnel de la Commission correspondent et contribuent directement au Plan stratégique de l'OMM, à la Stratégie à moyen terme de la COI de l'UNESCO, à leurs résultats escomptés et à leurs plans opérationnels;</p> <p>c) Évaluer les ressources nécessaires pour mettre en œuvre le programme de travail établi et les méthodes à employer pour trouver et mobiliser ces ressources;</p> <p>d) Coordonner et harmoniser les activités de la Commission mises en œuvre par ses groupes subsidiaires, ses équipes d'experts et ses rapporteurs;</p> <p>e) Coordonner et superviser les activités de renforcement des capacités et de gestion de la qualité menées dans les trois domaines d'activité de la Commission, selon les besoins;</p> <p>f) Veiller à ce que les besoins de la Commission en matière de données océaniques émanant de satellites et obtenues par télédétection soient convenablement recensés et communiqués aux mécanismes appropriés de l'OMM et de la COI de l'UNESCO ainsi qu'aux exploitants de systèmes satellitaires, selon les besoins;</p>

Membres potentiels	Liste provisoire des activités
	<p>g) Coordonner et harmoniser, selon les besoins, les travaux de la CMOM avec ceux des autres commissions techniques de l'OMM, des principaux organes subsidiaires de la COI de l'UNESCO et des autres programmes de l'OMM et de la COI concernés, et, en particulier, lancer, coordonner et superviser des activités et des projets communs avec ces organes et programmes;</p> <p>h) Examiner l'organisation interne et les méthodes de travail de la Commission, et notamment ses rapports avec d'autres organes relevant ou non de l'OMM et de la COI de l'UNESCO, et faire au besoin des propositions de modifications à la lumière de l'expérience acquise et compte tenu des ressources disponibles;</p> <p>i) Évaluer l'état d'avancement des projets et activités que la Commission est chargée d'exécuter au profit de la VMM, du PCM, du PMRC, du GOOS, du SMOC, de l'IODE, du Programme de réduction des risques de catastrophes et d'autres programmes;</p>

DOMAINE D'ACTIVITÉ RELATIF AUX OBSERVATIONS

Membres potentiels	Liste provisoire des activités
<p>Coordonnateur pour le domaine d'activité relatif aux observations</p> <p>Membres du Groupe de coordination des observations, pour les domaines prioritaires (observations météorologiques et océanographiques), définis par l'OMM et la COI</p> <p>Notes:</p> <p>Le Groupe de coordination des observations comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coordonnateur pour le domaine d'activité relatif aux observations; • Les présidents de l'Équipe pour les observations de navire (SOT), du DBCP, du TIP et du Groupe d'experts pour le GLOSS; • Des représentants du Comité directeur de l'ARGO, du Projet international de coordination des données sur le carbone océanique et du projet OceanSITES; • Des experts (quatre au maximum), désignés par la CMOM dans les domaines prioritaires (observations météorologiques et océanographiques) et secteurs connexes. 	<p>a) Procéder à un examen suivi de l'efficacité, de la coordination et de la mise en œuvre du programme de travail relatif aux observations, notamment pour ce qui est des résultats évalués par comparaison avec les besoins scientifiques, la diffusion de données brutes, les télécommunications maritimes, les étalons, la logistique et les ressources, et formuler des avis à ce sujet;</p> <p>b) Donner des conseils à la CMOM et aux diverses équipes pour les observations au sujet des solutions envisageables pour répondre aux besoins récemment définis, en demandant éventuellement l'avis des groupes scientifiques compétents, de la Commission des systèmes de base et de la Commission des instruments et des méthodes d'observation;</p> <p>c) Coordonner son action avec les organes appropriés afin que la CMOM puisse participer à la mise au point du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS);</p> <p>d) Procéder à l'examen <i>in situ</i> des besoins en matière de données et recommander d'éventuelles modifications, en tenant compte de l'essor constant des observations de satellite et des capacités en la matière;</p> <p>e) Coordonner l'élaboration de méthodes et d'instruments d'observation normalisés de grande qualité et formuler des recommandations à cet effet à l'intention de la CMOM;</p> <p>f) Avec l'assentiment des coprésidents de la CMOM, établir des équipes d'experts et des équipes spéciales, élaborer des projets pilotes et désigner des rapporteurs, en fonction des besoins, pour les travaux liés au domaine d'activité relatif aux observations;</p> <p>g) Évaluer les avantages et les inconvénients de l'emploi de techniques ou de méthodes d'observation nouvelles</p>

Membres potentiels	Liste provisoire des activités
	<p>ou améliorées, compte tenu i) des besoins en variables du Système mondial d'observation du climat, du Système mondial d'observation de l'océan et du Système mondial d'observation tels qu'ils ressortent de l'étude continue des besoins de la Commission des systèmes de base et ii) des ressources disponibles;</p> <p>h) Assurer la liaison avec les activités de la Commission des systèmes de base et y contribuer en ce qui concerne la base générale de données relatives aux besoins et les satellites opérationnels;</p> <p>i) Assurer la liaison avec les activités de la Commission des instruments et des méthodes d'observation et y contribuer en ce qui concerne les instruments et les méthodes d'observation;</p> <p>j) Déterminer, en matière de renforcement des capacités, les besoins propres au domaine d'activité;</p> <p>k) Déterminer, en matière de télédétection par satellite, les besoins propres au domaine d'activité pour ce qui est de la météorologie et de l'océanographie.</p>
<p>Président de l'Équipe pour les observations de navire (SOT)</p> <p><u>Note:</u></p> <p>L'Équipe, dont la composition n'est pas limitée, comprendra des responsables du Programme de navires d'observation bénévoles (VOS) et des membres de l'actuel Groupe de mise en œuvre du programme de navires occasionnels (SOOP).</p>	<p>a) Répondre aux besoins en matière d'observations de navire pour ce qui est des actuels programmes et/ou systèmes internationaux concernés à l'appui des services maritimes et coordonner les mesures visant à mettre en place ou à maintenir en état les réseaux destinés à répondre à ces besoins;</p> <p>b) Évaluer en permanence le degré de satisfaction de ces besoins;</p> <p>c) Mettre au point des méthodes qui permettent de contrôler et d'améliorer en permanence la qualité des données;</p> <p>d) Procéder à l'examen des systèmes et des méthodes de télécommunications maritimes servant à la collecte de données d'observation ainsi que des techniques utilisées pour le traitement et la transmission des données et envisager d'éventuelles mesures destinées à les améliorer et à en faciliter l'application;</p>

Membres potentiels	Liste provisoire des activités
	<ul style="list-style-type: none">e) Coordonner, à l'échelle du globe, les opérations d'accueil des navires incombant aux agents météorologiques de port, proposer des mesures destinées à améliorer les normes et les activités propres à ces agents et contribuer, le cas échéant, à leur formation et à celle d'observateurs;f) Étudier, tenir et mettre à jour, s'il y a lieu, la documentation technique relative aux observations de navire et aux agents météorologiques de port;g) Assurer la liaison et renforcer au besoin la coordination avec les autres domaines d'activité de la CMOM et avec ses équipes d'experts ainsi qu'avec les autres parties intéressées;h) Participer aux activités de planification des expériences relatives aux systèmes d'observation et des principaux programmes internationaux de recherche mis en œuvre dans ce domaine, en tant que groupe d'experts spécialisé dans les observations de navire, y compris les navires d'observation bénévoles, les navires occasionnels, les navires participant au Programme de mesures automatiques en altitude à bord de navires et les navires de recherche;i) Rechercher des possibilités de mettre en place divers types d'appareils de mesure, conformément aux recommandations des différents groupes d'experts, et faire connaître ces possibilités au plus grand nombre;j) Élaborer, au besoin, de nouveaux projets pilotes et/ou de nouvelles activités opérationnelles et, si nécessaire, créer des groupes d'experts correspondants;k) Mener à bien les autres activités convenues par les Membres et États Membres participants pour mettre en œuvre et exploiter le programme d'observations de navire et pour le promouvoir et le développer sur le plan international.

DOMAINE D'ACTIVITÉ RELATIF À LA GESTION DES DONNÉES

Membres potentiels	Liste provisoire des activités
<p>Coordonnateur pour le domaine d'activité relatif à la gestion des données</p> <p>Membres du Groupe de coordination de la gestion des données pour les domaines prioritaires (gestion des données météorologiques et océanographiques), définis par l'OMM et la COI</p> <p>Notes:</p> <p>Le Groupe de coordination de la gestion des données comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coordonnateur pour le domaine d'activité relatif à la gestion des données; • Les présidents de l'Équipe d'experts pour les pratiques de gestion des données, de l'Équipe d'experts en climatologie maritime, du Groupe d'experts sur la gestion de l'information maritime et du Groupe d'experts sur les pratiques en matière d'échange et de gestion des données biologiques et chimiques et du Groupe d'experts sur la gestion de l'information marine; • Des experts désignés par la CMOM, dans les domaines prioritaires: gestion des données météorologiques et océanographiques, tels que la gestion des données satellite, les codes, le contrôle des flux de données, les normes relatives aux données, et les systèmes de communication. 	<p>a) Tenir à jour un plan de gestion des données de la CMOM recensant, évaluant et définissant les priorités du domaine d'activité relatif à la gestion des données et les activités qui relèvent de ce domaine;</p> <p>b) En accord avec les coprésidents de la CMOM et de l'IODE, établir des équipes d'experts et des équipes spéciales, mettre en place des projets pilotes et désigner des rapporteurs, selon qu'il conviendra, pour les tâches à accomplir au titre du domaine d'activité relatif à la gestion des données;</p> <p>c) Veiller à entretenir une collaboration, une coordination appropriée et des liens avec l'IODE, la Commission des systèmes de base et d'autres activités et organes extérieurs à l'OMM et à la COI de l'UNESCO;</p> <p>d) Suivre de près et évaluer l'évolution de la technologie de l'information et coordonner l'adoption de techniques appropriées dans ce domaine;</p> <p>e) Instaurer une collaboration avec les programmes scientifiques et contribuer, s'il y a lieu, aux activités de gestion des données correspondantes;</p> <p>f) Donner des conseils et communiquer les informations voulues aux utilisateurs des fonctions de gestion des données, par le biais du domaine d'activité pertinent de la CMOM et via l'IODE directement;</p> <p>g) Déterminer les besoins propres au domaine d'activité en matière de renforcement des capacités et, le cas échéant, coordonner les activités nécessaires pour répondre à ces besoins;</p> <p>h) Déterminer les besoins propres au domaine d'activité en matière de télédétection par satellite.</p>

Membres potentiels	Liste provisoire des activités
<p>Président de l'Équipe d'experts CMOM/IODE pour les pratiques de gestion des données</p> <p>Membres de l'Équipe d'experts CMOM/IODE pour les pratiques de gestion des données</p> <p>Notes:</p> <p>L'Équipe d'experts pourra comprendre au maximum cinq experts désignés par la CMOM, avec les compétences suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences scientifiques en météorologie et en océanographie; • Expérience récente en matière de gestion des données recueillies par d'autres composantes de la CMOM et de l'IODE; • Expérience en matière de gestion des données météorologiques ou océanographiques à l'appui d'autres programmes de l'OMM ou de la COI; • Compétences techniques dans le domaine des technologies de l'information et des outils logiciels connexes (XML, technologies Web pour les systèmes de traitement réparti ou les SIG, bases de données relationnelles, langages de programmation informatiques, etc.). 	<p>a) Prendre en charge le processus d'adoption et de consignation des normes et des meilleures pratiques à utiliser pour la gestion des données IODE/CMOM par l'intermédiaire du projet pilote de normes de gestion des données océanographiques;</p> <p>b) Analyser et évaluer l'efficacité des pratiques de gestion des données de bout en bout et notamment celles du SIO/WIGOS et du portail des données océanographiques de l'IODE de la COI (UNESCO);</p> <p>c) En concertation avec les coprésidents de la CMOM, le président du Groupe de coordination de la gestion des données relevant de la CMOM et les représentants de l'IODE de la COI (UNESCO), établir des équipes spéciales et élaborer des projets pilotes, selon les besoins, afin de mener à bien les tâches assignées à l'Équipe d'experts pour les pratiques de gestion des données;</p> <p>d) Diriger et coordonner les activités des équipes spéciales et des projets pilotes indiqués à l'alinéa c);</p> <p>e) Donner des conseils à l'IODE de la COI (UNESCO), au Groupe de coordination de la gestion des données et à d'autres groupes de la CMOM, selon les besoins;</p> <p>f) Se concerter et collaborer avec d'autres groupes, s'il y a lieu, pour bénéficier de leur savoir-faire, assurer la coordination voulue et éviter tout chevauchement des tâches.</p>
<p>Président de l'Équipe d'experts en climatologie maritime</p> <p>Membres de l'Équipe d'experts en climatologie maritime</p> <p>Note:</p> <p>Les membres de l'Équipe d'experts en climatologie maritime devraient être désignés par les Membres/États Membres responsables du MCSS et par les GCC et choisis parmi les experts associés aux activités et aux projets de l'Équipe d'experts pour les vagues de vent et les ondes de tempête (ETWS), de l'Équipe d'experts pour les glaces de mer (ETSI) et de l'IODE.</p>	<p>a) Déterminer les modalités et les principes à suivre pour la constitution et la gestion de jeux mondiaux et régionaux de données climatologiques pour l'océanographie et la météorologie maritime;</p> <p>b) Analyser et évaluer les volets du programme de la Commission qui ont trait aux données climatologiques, et notamment le fonctionnement du Programme des résumés de climatologie maritime et des centres mondiaux de collecte ainsi que l'élaboration des produits océanographiques et de météorologie maritime requis;</p>

	<ul style="list-style-type: none">c) Passer en revue les besoins du Système mondial d'observation de l'océan et du Système mondial d'observation du climat en matière de jeux de données climatologiques, compte tenu de la nécessité de garantir la qualité des données et d'en assurer l'intégration;d) Mettre au point des procédures et des normes pour la collecte de données et la constitution de jeux de données climatologiques, y compris en ce qui concerne la création d'installations et de centres spécialisés;e) Collaborer et se concerter avec d'autres groupes, selon les besoins, pour bénéficier de leur savoir-faire et assurer la coordination voulue;f) Examiner périodiquement et actualiser, s'il y a lieu, les publications techniques dans le domaine de la climatologie appliquée à l'océanographie et à la météorologie maritime.
--	---

DOMAINE D'ACTIVITÉ RELATIF AUX SYSTÈMES DE PRÉVISION ET AUX SERVICES

Fonctions potentielles	Liste provisoire des activités
<p>Coordonnateur pour le domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services</p> <p>Membres du Groupe de coordination des systèmes de prévision et des services</p> <p>Notes:</p> <p>1. Le Groupe de coordination des systèmes de prévision et des services comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coordonnateur pour le domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services; • Les présidents des quatre équipes d'experts au titre du domaine d'activité; • Les présidents des équipes spéciales, selon les besoins et/ou sur décision de la CMOM pendant la durée de vie de ces équipes; • Des experts désignés par la CMOM pour les domaines prioritaires (services météorologiques et océanographiques), définis par l'OMM et la COI. <p>2. D'autres experts représentant toute la gamme des activités prioritaires relevant du domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services pourront être invités selon les besoins et à leurs propres frais.</p>	<p>a) Suivre de près et assurer l'efficacité, la coordination et la mise en œuvre du programme de travail relatif aux services, notamment du point de vue de l'exécution des tâches en temps opportun, de la normalisation, de la qualité et de la capacité de répondre comme il convient aux besoins des utilisateurs;</p> <p>b) Sur la base des besoins établis par certains groupes spécialisés dans les services ou dans le cadre d'autres domaines d'activité de la CMOM, formuler des avis sur les actions relevant du domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services qu'il convient de modifier, d'instaurer ou d'arrêter;</p> <p>c) Élargir et améliorer les relations établies avec des groupes d'utilisateurs représentatifs afin de suivre les points forts et les faiblesses des actions actuelles relevant du domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services;</p> <p>d) Avec l'assentiment des coprésidents de la CMOM, établir des équipes d'experts et des équipes spéciales, mettre au point des projets de démonstration et désigner des rapporteurs, selon les besoins, pour effectuer les tâches relevant du domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services;</p> <p>e) Assurer une coordination et une coopération efficaces avec les groupes et organes compétents en matière de prestation de services, et aussi avec d'autres domaines d'activité de la Commission;</p> <p>f) Évaluer et recommander des outils et des systèmes de renforcement des capacités en fonction des besoins définis;</p> <p>g) Recenser et respecter les conditions des mesures <i>in situ</i> et émanant de satellites pour le domaine d'activité relatif aux systèmes de prévision et aux services et en suivre l'application.</p>

Fonctions potentielles	Liste provisoire des activités
<p>Président de l'Équipe d'experts pour les services de sécurité maritime</p> <p>Membres de l'Équipe d'experts pour les services de sécurité maritime</p> <p>Notes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'Équipe d'experts se composera d'un noyau de huit membres au maximum, dont le président, qui doit représenter une large gamme de compétences en matière de prestation de services pour la sécurité et l'efficacité des activités maritimes, les opérations de recherche et de sauvetage en mer et les interventions d'urgence en cas de pollution de la mer. 2. D'autres experts représentant une gamme d'activités liées à la prestation de services pour la sécurité et l'efficacité des activités maritimes, les opérations de recherche et de sauvetage en mer et les interventions d'urgence en cas de pollution de la mer, ainsi que des représentants d'organisations internationales et d'autres organisations défendant les intérêts des usagers telles que l'OMI, l'OHI, l'ICS et l'IMSO et d'autres groupes d'usagers pourront être invités selon les besoins, à leurs propres frais, sans incidence financière pour la CMOM en règle générale. 	<ol style="list-style-type: none"> a) À l'appui de la sécurité maritime, de l'efficacité des activités maritimes et des opérations de recherche et sauvetage: <ol style="list-style-type: none"> i) Procéder à un examen suivi du fonctionnement des systèmes de diffusion de renseignements météorologiques destinés à la navigation maritime, notamment à l'appui du SMDSM et pour les navires non couverts par la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer; ii) Suivre de près les normes techniques et de qualité des services applicables aux informations météorologiques et océanographiques relatives à la sécurité en mer, en particulier dans le contexte du SMDSM, et prêter assistance aux Membres et États Membres, selon les besoins; iii) Proposer, selon le cas, des mesures destinées à répondre aux besoins en matière de coordination internationale des services météorologiques et des services connexes de communication; iv) Rédiger des documents techniques d'orientation et d'information sur les services de météorologie maritime, revoir régulièrement le <i>Manuel de l'assistance météorologique aux activités maritimes</i> (OMM-N° 558), le <i>Guide de l'assistance météorologique aux activités maritimes</i> (OMM-N° 471) et la publication <i>Messages météorologiques</i> (OMM-N° 9, Volume D - <i>Renseignements pour la navigation maritime</i>) et fournir aide et soutien aux Membres et États Membres selon les besoins; b) À l'appui du Système d'intervention d'urgence en cas de pollution de la mer (SIUPM): <ol style="list-style-type: none"> i) Superviser la mise en œuvre et le fonctionnement du SIUPM; après examen, proposer, s'il y a lieu, des

Fonctions potentielles	Liste provisoire des activités
	<p>améliorations à apporter au plan général correspondant (conformément à la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires et à d'autres conventions internationales);</p> <p>ii) Faciliter la coopération entre les coordonnateurs météorologiques et océanographiques de zone (CMOZ) pour le soutien au SIUPM en vue notamment de favoriser le déroulement des opérations dans tous les domaines ainsi que l'échange de conseils, d'informations, de données et de produits entre les CMOZ, selon les besoins;</p> <p>c) Veiller à ce qu'il y ait un retour d'informations régulier et approprié de la part des utilisateurs afin d'améliorer l'adéquation, l'efficacité et la qualité des services;</p> <p>d) Rester en contact avec l'Équipe d'experts pour les glaces de mer, l'Équipe d'experts pour les vagues de vent et les ondes de tempête et l'Équipe d'experts pour les systèmes de prévision océanique d'exploitation en ce qui concerne tous les aspects des glaces de mer, de l'état de la mer, des ondes de tempête et de la circulation océanique se rapportant au fonctionnement et à l'amélioration des services de sécurité maritime et d'intervention d'urgence en cas d'accident maritime;</p> <p>e) Assurer une coordination et une coopération efficaces avec les organisations, organes, Membres et États Membres concernés à propos des besoins en matière de sécurité maritime et d'intervention d'urgence en cas d'accident maritime;</p> <p>f) Aider les Membres et États Membres dans la mise en œuvre de services et l'élaboration de méthodes normalisées d'assurance qualité en vue de la diffusion d'informations pour la sécurité maritime, surtout pour le SMDSM, par le biais d'activités de renforcement des capacités;</p>

Fonctions potentielles	Liste provisoire des activités
	<p>g) Conformément aux normes existantes (par exemple celles de l'Organisation hydrographique internationale), élaborer des spécifications pour les produits graphiques et numériques concernant les paramètres maritimes, les vents dominants, l'état de la mer, les courants et les glaces de mer au sein des systèmes de cartes électroniques de navigation;</p> <p>h) Formuler, selon les besoins, des avis à l'intention du Groupe de coordination des systèmes de prévision et des services et d'autres groupes de la CMOM sur des questions concernant les services de sécurité maritime et d'intervention d'urgence en cas d'accident maritime;</p> <p>i) Continuer de se concerter étroitement avec les équipes et les groupes compétents d'organisations comme l'OMI, l'OHI, l'ICS, l'IMSO et l'Agence européenne pour la sécurité maritime pour coordonner et améliorer les services de sécurité maritime, les opérations de recherche et de sauvetage en mer et le soutien aux interventions d'urgence en cas d'accident en mer.</p>
<p>Président de l'Équipe d'experts des systèmes de prévision des vagues et des risques côtiers</p> <p>Membres de l'Équipe d'experts pour les vagues et les risques côtiers</p> <p>Notes:</p> <p>1) L'Équipe d'experts se composera d'un noyau de huit membres au maximum, y compris le président et le vice-président, pour les secteurs des vagues, des ondes de tempête, de la modélisation des inondations ainsi que de la prévention et de la réduction des risques côtiers, lesdits membres devant représenter les compétences voulues dans tous les domaines.</p> <p>2) D'autres experts représentant une gamme d'activités relatives aux vagues de vent, aux ondes de tempête et aux risques côtiers, y compris les inondations côtières, pourront être invités selon les besoins, à leurs propres frais, sans incidence financière pour la CMOM en règle générale.</p>	<p>a) Prêter assistance aux Membres et États Membres pour le développement des capacités opérationnelles de prévision en temps réel des vagues de vent et des ondes de tempête dans le cadre de systèmes d'alerte maritime multidanger afin d'accroître leur capacité à diffuser dans les meilleurs délais des produits de prévision d'exploitation plus précis et plus fiables;</p> <p>b) Élaborer une composante du Cadre mondial pour les services climatologiques concernant la prévision et l'alerte en cas d'inondation côtière, dans le cadre de projets de démonstration appropriés et d'une action continue visant à établir une climatologie des ondes de tempête par une coordination des activités des Membres et des États Membres dans ce domaine;</p> <p>c) Formuler des avis techniques et élaborer des textes d'orientation au sujet de la modélisation et de la prévision des vagues de vent et des ondes de tempête et de la</p>

Fonctions potentielles	Liste provisoire des activités
	<p>prestation de services connexes dans le cadre de systèmes d'alerte maritime multidanger, y compris la modélisation et la prévision des inondations côtières et l'évaluation des risques en la matière et apporter l'aide voulue aux Membres et États Membres, selon les besoins;</p> <p>d) Prêter assistance aux Membres et États Membres pour qu'ils développent leurs capacités en matière de prestation de services d'alerte maritime multidanger en accordant une attention particulière aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement grâce à des activités de renforcement des capacités;</p> <p>e) Assurer une coordination et une coopération efficaces avec d'autres organes de l'OMM et les organes compétents du Système mondial d'observation de l'océan au sujet notamment des besoins en matière de données, de produits et de services ayant trait aux vagues de vent et aux ondes de tempête ainsi que des moyens de les satisfaire.</p> <p>Selon un principe général, ce mandat sera exécuté dans le cadre de projets précis, bien définis et limités dans le temps.</p>
<p>Président de l'Équipe d'experts pour les glaces de mer</p> <p>Membres de l'Équipe d'experts pour les glaces de mer</p> <p>Notes:</p> <p>1) L'Équipe d'experts se composera de huit membres au maximum, dont le président, représentant les diverses activités de la CMOM relatives aux glaces de mer et aux régions recouvertes de glace et reflétant une répartition géographique appropriée. De façon générale, l'Équipe d'experts devrait être autofinancée. Des représentants de celle-ci seront également membres à part entière de l'Équipe d'experts pour les services de sécurité maritime et de l'Équipe d'experts en climatologie maritime.</p>	<p>a) Assurer une coordination et formuler des avis à l'intention des Membres et États Membres au sujet des produits et des services relatifs aux glaces de mer dont ont besoin les utilisateurs dans les zones concernées, à l'appui de la navigation, des activités menées dans les eaux côtières et au large et de la surveillance de la couverture de glaces de mer;</p> <p>b) Donner à l'Équipe d'experts pour les services de sécurité maritime des conseils concernant tous les aspects des incidences des glaces de mer sur la sécurité maritime, les interventions en cas de pollution de la mer et les services de recherche et de sauvetage en mer;</p> <p>c) Se tenir en rapport avec l'Équipe d'experts pour les systèmes de prévision océanique d'exploitation à propos des techniques pertinentes de modélisation et de prévision des glaces de mer;</p>

Fonctions potentielles	Liste provisoire des activités
<p>2) Des représentants d'organes régionaux et internationaux pour les glaces de mer, et notamment de la Réunion sur les glaces de la mer Baltique, du Service européen des glaces, du Groupe de travail international de cartographie des glaces et du Service des glaces de l'Amérique du Nord, seront également invités à prêter leur concours, à leurs propres frais.</p> <p>3) D'autres experts représentant une gamme d'activités relatives aux glaces de mer pourront être invités selon les besoins, à leurs propres frais, sans incidence financières pour la CMOM en règle générale.</p>	<p>d) Entretenir des rapports avec les responsables de projets et de programmes concernant le rôle des glaces de mer dans le système climatique mondial, notamment par le biais du Programme mondial de recherche sur le climat et de la Veille mondiale de la cryosphère;</p> <p>e) Formuler des avis techniques, élaborer des textes d'orientation, favoriser l'échange de logiciels et mettre au point des activités de formation spécialisée et autres activités de renforcement des capacités en ce qui concerne l'observation et l'analyse des glaces de mer et les services connexes; fournir une assistance aux Membres et États Membres selon les besoins;</p> <p>f) Faire le point sur le fonctionnement de la Banque mondiale de données numériques sur les glaces de mer et formuler, s'il y a lieu, des avis à ce sujet, en collaboration avec l'Équipe d'experts en climatologie maritime;</p> <p>g) Tenir à jour et élaborer les formes de présentation, les nomenclatures et les techniques employées pour l'échange de données et d'informations sur les glaces de mer ainsi que la terminologie, le codage et les normes cartographiques utilisés dans ce domaine;</p> <p>h) Entretenir des relations avec les organismes et programmes internationaux concernés, notamment la Réunion sur les glaces de la mer Baltique, le projet relatif au climat et à la cryosphère (CLIC), le Service européen des glaces (EIS), le Groupe de travail international de cartographie des glaces, le Service des glaces de l'Amérique du Nord (NAIS), le programme ASPeCT (Processus de la glace de mer, écosystèmes et climat de l'Antarctique), le Système mondial d'observation du climat et l'Organisation hydrographique internationale.</p> <p>Selon un principe général, ce mandat sera exécuté dans le cadre de projets précis, bien définis et limités dans le temps.</p>

Fonctions potentielles	Liste provisoire des activités
<p>Président de l'Équipe d'experts pour les systèmes de prévision océanique d'exploitation</p> <p>Membres de l'Équipe d'experts pour les systèmes de prévision océanique d'exploitation</p> <p>Notes:</p> <p>1) La composition de l'Équipe d'experts doit refléter les différents domaines de compétence requis et une représentation géographique appropriée. L'Équipe d'experts se composera de huit membres au maximum, y compris le président, représentant une gamme d'activités relatives aux systèmes de prévision océanique.</p> <p>2) D'autres experts représentant une gamme d'activités ayant trait aux systèmes de prévision océanique pourront être invités selon les besoins, à leurs propres frais, sans incidence financière pour la CMOM en règle générale.</p>	<p>a) Gérer et tenir à jour les documents définissant l'orientation, la portée et les besoins, conformément aux systèmes pertinents de gestion de la qualité, pour les Membres et États Membres prestataires de services de prévision océanique;</p> <p>b) Piloter et lancer au niveau international des activités contribuant à améliorer l'efficacité et la fiabilité des systèmes de prévision océanique d'exploitation et la qualité de leurs prestations;</p> <p>c) Formuler des avis sur des questions relatives aux systèmes de prévision océanique d'exploitation et préparer des communications énonçant les besoins (par exemple en matière de recherche, d'observation ou de gestion des données) des Membres et États Membres disposant de tels systèmes à l'intention d'autres groupes internationaux;</p> <p>d) Promouvoir l'adoption d'une norme internationale visant une interopérabilité accrue et le formatage commun des produits et des services de prévision océanique;</p> <p>e) Favoriser le soutien, la mise au point et l'adoption de services au profit de la communauté internationale, notamment dans des domaines d'activité revêtant un intérêt particulier (assistance aux interventions d'urgence en cas d'accident maritime, services de sécurité maritime, glaces de mer et vagues de vent et ondes de tempête, par exemple).</p> <p>Selon un principe général, ce mandat sera exécuté dans le cadre de projets précis, bien définis et limités dans le temps.</p>